

Sujet : [INTERNET] Enquête Préalable à la déclaration d'utilité publique ZAC de Champlain 17600 LE GUA _ Famille BAILLARGEAU expropriation Parcelle D1182

De : "BAILLARGEAU" <baillargeau.daniel@wanadoo.fr>

Date : 18/11/2021 13:43

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

A l'attention de Mr BERTIN Dominique, commissaire enquêteur pour le projet de la ZAC de Champlain à LE GUA 17600.

Monsieur,

Suite à notre entretien à la Mairie de LE GUA le 08/11/2021 et le 15/11/2021 en votre présence pour l'expropriation de notre terrain parcelle N° D1182 situé (7) rue de la Croix de Chalons à LE GUA 17600 pour la création de la ZAC de Champlain, la proposition d'achat de la société GPM faite verbalement le 15/11/2021 à la Mairie de LE GUA en votre présence ne nous convient pas. Comme convenu, la société GPM nous fera une proposition écrite qui sera officiellement envoyé par courrier postal.

Pour information, cette parcelle était constructible jusqu'à la décision par la commune de choisir ce terrain pour l'ajouter à la création du projet de la ZAC de Champlain. Etant donné que mes parents étant âgés et ne se déplacer pas, donc n'ont participés à aucunes des réunions publiques. La révision du PLU aurait été faite dans le courant de l'année 2020 et là encore, nous n'avons jamais reçu un courrier. Suite au décès de notre père survenu fin Janvier 2020, dans le dossier de succession fait par notre notaire, ce terrain a été évalué au tarif d'un terrain constructible et nous avons payé des frais de succession suivant cette estimation. C'est pourquoi aujourd'hui, nous sommes en désaccord avec les propositions faites par la commune et la société GPM et nous pensons que tout simplement nous sommes volés.

Si entente pour l'acquisition du terrain par la société GPM, celle-ci devra s'engager de refaire la clôture grillagée à l'identique de l'existante pour la séparation entre notre propriété et la ZAC de Champlain. Cette close devra être mentionné dans l'acte de vente.

Je vous prie Monsieur d'agréer nos sincères salutations.

Mr BAILLARGEAU Daniel